



Journée internationale des migrants : Une victoire importante pour les travailleurs migrants, mais ce n'est que le premier pas vers un système plus juste

Le CCR salue l'élimination par le gouvernement fédéral le 13 décembre de la règle de la « période cumulative » qui limite à quatre ans la participation des travailleurs étrangers temporaires dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). C'est une victoire pour tous les travailleurs migrants et leurs défenseurs qui ont lutté contre cette règle; c'est également un pas important vers la reconnaissance des droits de ces travailleurs qui contribuent activement à la société et à l'économie canadiennes.

D'autres mesures s'imposent afin de faire du Canada un pays équitable pour les travailleurs migrants. Au printemps 2016, un examen fédéral du PTET a été réalisé, et des organismes incluant le CCR ont exigé que les droits des travailleurs migrants soient au cœur de cet examen. Le CCR a également soumis des recommandations de modifications au PTET et au Programme des travailleurs étrangers saisonniers (PTAS).

L'une de nos sept recommandations clés est maintenant adoptée – il y en reste encore six :

Éliminer la règle de la limite de quatre ans	✓
Fournir des permis de travail ouverts	?
Donner accès à la résidence permanente	?
Donner accès aux services d'accueil et de soutien	?
Assurer des protections législatives pour les travailleurs migrants et les appliquer de façon proactive	?
Permettre la réunification familiale	?
Réviser le programme d'immigration économique du Canada afin d'inclure les travailleurs occupant des postes peu qualifiés	?

En 2016 les travailleurs migrants et leurs défenseurs ont un espoir renouvelé pour un changement positif, et le CCR poursuivra ses efforts dans ce sens en 2017.

Nous comptons sur le gouvernement du Canada pour mettre rapidement en œuvre les autres changements nécessaires, afin de traiter équitablement ces travailleurs et travailleuses qui contribuent à la société et à l'économie canadiennes. Le CCR demande au gouvernement de réviser le programme d'immigration économique afin d'inclure un volet pour les travailleurs peu qualifiés, pour qu'ils puissent venir en tant que résidents permanents et ne seront donc plus exposés au risque de pratiques d'exploitation de la part d'employeurs ou de recruteurs abusifs en raison de leur statut précaire.